

PROCÈS-VERBAL Comité de parents de la CSDL

Procès-verbal de la **séance ordinaire du Comité de parents** tenue le **10 décembre 2018** à 19 h dans la salle du Conseil des commissaires, du centre administratif de la Commission scolaire de Laval, situé au 955, boulevard Saint-Martin Ouest, H7S 1M5. La séance est précédée d'un souper à 18 h, dans la cafétéria.

Liste des Présences :

Nom de l'école	Prénom	Nom	Signature - représentant
Écoles Primaires			
Alfred-Pellan	Sébastien	Vallée	
Charles-Bruneau	Philippe	Leblanc	Absence
Cœur-Soleil	Geneviève	Boismenu	Absence
Coursol	Cynthia	Declunder	
de l'Arc-en-ciel	Julie	Cummings	
de l'Avenir	Marie	Camara	Absence
de l'Équinoxe - Substitut	Tim	Monday	Présence
De Val-des-Ruisseaux	Hubert	Alexandre-Gingras	
Demers	Vincent	Legault	
Des Cardinaux	Christian	Pineda	
Des Cèdres - Substitut	Marie	Piché	Présence
Des Ormeaux	<i>Aucun représentant</i>		Absence
Du Bois-Joli	Jean-Philippe	Samson	
Du Parc	Violaine	Cloutier	Absence
Eurêka	Karl	Jean	
Fleur-de-Vie	Amina	Ameur	
Fleur-Soleil	Nomie	Derrien	
Hébert	Evelyne	Morissette	
J.-Jean-Joubert	Katie	Émond	Absence
Jean-Lemonde	Izabela	Cismas	

Nom de l'école	Prénom	Nom	Signature - représentant
Jean-XXIII	<i>Aucun représentant</i>		Absence
L'Aquarelle	Gina	Soccio	
L'envol	Patricia	Rhéaume	<i>Absence Motivée (rep et Sub)</i>
L'Envolée	Martin	Veilleux	
L'Escale	Robert	Ménard	Absence
L'Harmonie	Pierre	Clément	
L'Orée-des-Bois	Jacques	Lorrain	
La Source	Mélanie	Rousseau	
Le Baluchon	Karine	Poirier	
Le Petit-Prince	Jason	Berlin	
Le Sentier	Mélissa	Georges-Louis	<i>Quitte à 21 h 13</i>
Le Tandem	Julie	Pacheco-Robert	Absence
Léon-Guilbault	Fabian Andres	Ballesteros Gallego	
Les Explorateurs	Catherine	Bérard	
Les Quatre-Vents	Isabelle	Bouchard	
Les Trois-Soleils - Substitut	Marc-André	Octeau	Présence
Marc-Aurèle-Fortin	Omar	Daher	Absence
Marcel-Vaillancourt	Marc	Saba El Leil	
Notre-Dame-du-Sourire	Karima	Charif	Absence
Paul-Comtois	Jean-François	Lachapelle	
Paul-VI	Josée	Gauthier	
Pépin	Sabrina	Cacciatore	Absence
Père-Vimont - Substitut	Isabelle	Blanchette	Présence
Pierre-Laporte	Nick	Di Nezza	Absence
Raymond	Ali Feth Allah	Zouaoui	Absence
Saint-François	Pascale	Corbeil	
Saint-Gilles	Emmanuelle	Bournival	Absence

Nom de l'école	Prénom	Nom	Signature - représentant
Saint-Julien	<i>Aucun représentant</i>		Absence
Saint-Norbert	Julie	Brunel	
Saint-Paul	Joanna	Posca	
Sainte-Béatrice	Jennyfer	Valmé	Absence
Sainte-Dorothée	Charles	Roux	Absence
Sainte-Marguerite - Substitut	Philippe	Lalonde	Présence
Simon-Vanier	Carine	Constantin	
Val-des-Arbres	Sylvain	Martel	
Villemaire - Substitut	Charles	Gauthier	Présence
Écoles secondaires et spécialisées			
Alphonse-Desjardins	Suzanne	Fournier	
CQPEL	Patrick	Martin	
Curé-Antoine-Labelle	Nathalie	Carrière	
de la Mosaïque	<i>Aucun représentant</i>		Absence
École d'Éducation internationale de Laval	Amal	Chaanin	
Georges-Vanier	Évelyne	Morissette	
Horizon-Jeunesse	<i>Aucun représentant</i>		Absence
Jean-Piaget	<i>Aucun représentant</i>		Absence
L'Odyssée-des-Jeunes - Substitut	Martine	Goulet	Présence
Leblanc	Gévry	Stéphanie	<i>Absence Motivée (rep et Sub)</i>
Mont-de-La Salle	Mongi	Zitouni	Absence
Poly-Jeunesse	Lyne	Laporte	Absence
Saint-Martin	Latifa	Mazhar	<i>Quitte à 21 h 55</i>
Saint-Maxime	Simon	Semaan	<i>Quitte à 22 h 00</i>

Nom de l'école	Prénom	Nom	Signature - représentant
CCSEHDAA	Prénom	Nom	
Commissaire-parent EHDAA	Isabelle	Bouchard	
Représentante CCSEHDAA + EXEC	Mélanie	Rousseau	
Représentant CCSEHDAA	Véronique	Lacombe	
Représentante CCSEHDAA	Nassima	Ziane	Absence
Sub-Représentant CCSEHDAA	Alexandre	Poulin	Absence

Procès-verbal

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance;

Monsieur Volcy, directeur général, tient à remercier sincèrement tous les parents impliqués au sein du comité.

Madame Lortie, présidente de la CSDL salue chaleureusement les membres du comité, les remercie de leur implication et souhaite à tous du bon temps avec leurs familles respectives.

Sylvain Martel constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 20

Monsieur Martel souhaite la bienvenue à tous les parents.

2. Adoption de l'ordre du jour;

Il est proposé par Sébastien Vallée, représentant de l'école Alfred Pellan, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

CP 2018-12-10-001

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Interventions du public;

Aucune

4. Suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du Comité de parents du 12 novembre 2018;

Il n'y a pas d'autres suivis que ceux de l'envoi des documents par courrier électronique, ce qui a été fait.

La lettre au ministre a été acheminée, puis présentée au conseil des commissaires. Elle y a été bien reçue. La FCPQ et le RCP3L ont aussi reçu une copie de la lettre,

Cette dernière fait donc son chemin, en espérant que les autres comités s'en inspireront.

5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Comité de parents tenue le 11 juin 2018 et du 12 novembre 2018;

Il est proposé par Mélissa Georges-Louis représentante de l'école Le Sentier, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin, tel que présenté,

CP 2018-12-10-002

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Il est proposé par Joanna Posca, représentante de l'école St-Paul, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre tel que présenté, après que la correction suivante ait été apportée :

Au point 6.5 Information par la déléguée du RCP-3L, il faut lire : la première rencontre a eu lieu le 19 octobre.

CP 2018-12-10-003

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

6. Intervention des membres;

6.1 Mot du président;

Il y a une présentation PowerPoint sur le projet éducatif. M. Martel s'informe à savoir si représentants ont été invités par leur direction d'école à participer au comité de pilotage sur le Projet éducatif. Le constat est que certains représentants ont été invités, dont des représentants de l'OPP. Dans plusieurs autres cas, l'invitation n'a pas été lancée et dans certains CÉ, la présentation n'a pas été faite encore.

SUIVI

Sylvain Martel va envoyer une lettre à la direction et la présidence, car il pense qu'on se prive de l'opinion des parents. M. Volcy a pourtant fortement recommandé aux CÉ d'impliquer les parents. Dans certains cas, les parents seront en 2^e étape avec un sondage. Les élèves de 5-6^{ème} année seront impliqués aussi.

Lors de la rencontre élections à l'exécutif, les représentants des parents ont suggéré qu'il y ait 2 commissaires-parents sur 7 membres au lieu de 1 sur 7. Cela n'a pas été accepté, par contre lors des élections de l'exécutif, c'est un commissaire-parent qui a été élu, nous avons donc 2 représentants, soit Amal Chaanin et Isabelle Bouchard.

6.2 Information par les commissaires-parents;

Roxanne Borgès Da Silva et Josée Beaudry ont été élues comme commissaire. Ces dernières sont dynamiques et ne semblent pas du tout intimidées par le fait d'être les nouvelles venues.

Concernant les aires de desserte, plusieurs parents sont inquiets et ont posé beaucoup de questions. Ces derniers ont l'impression de ne pas avoir été consultés, car effectivement plusieurs n'ont pas reçu l'avis.

6.3 Information par la déléguée du CCSEHDAA;

Mélanie Rousseau mentionne que Marie-Hélène Beaulac a fait une présentation sur la façon de mettre en place les PI

La présentation d'isabelle Beaudry au sujet du transport est reportée en janvier. Cette dernière est en attente des questions des membres du CCS.

La rencontre du CREBP est prévue le 13 décembre

Concernant la politique dîneurs relocalisés, il y a eu des mesures d'allègement.

La prochaine séance aura lieu le 14 janvier 2019.

6.4 Information par la déléguée de la FCPQ;

17-18 novembre : OCCOQ : présentation de la plateforme : espaceparents.qc.ca

On peut y poser des questions et on obtient une réponse en 24 h. Il est possible de faire des présentations au comité de parents.

Il y aura formation des commissaires-parents à Montréal. La formation sera disponible via le web pour les commissions scolaires éloignées.

Le colloque aura lieu à Boucherville, le sujet étant : nos jeunes, futurs citoyens responsables
Lancement des distinctions reconnaissance.

6.5 Information par la déléguée du RCP-3L;

AGA : Il y avait plusieurs représentants de la CSDL

Formation responsabilité des jeunes avec Pierre Renaud, ancien policier. Ce dernier peut se déplacer dans les écoles sur demande.

Mesure qui est rentrée dans les écoles, 15-10-24 : budget pour l'aide aux parents

Les suggestions de conférence sont les bienvenues, autrement ce sont les équipes-écoles qui décident des sujets, sans consulter les parents. Ces derniers, ne se sentant pas concernés, ne participent pas beaucoup. Une conférence parents-enfants pourrait être intéressante.

6.6 Information par les représentants (total de 20 minutes maximum, les intervenants devront indiquer leur intention de s'exprimer en début de séance);

Josée Gauthier, représentante de l'école Paul VI mentionne que le samedi 15 décembre, il y aura une Guignolée au bénéfice du centre de Pédiatrie de Laval.

Julie Cummings, qui avait gagné les billets pour le match du Rocket de Laval du 1^{er} décembre dernier, a assisté au match du Rocket et a eu la chance d'être la chorale de l'école de L'arc-en-ciel. Le fameux « lancer du toutou » rend les enfants très enthousiastes.

Véronique Lacombe se questionne sur le choix des traiteurs dans les écoles. Il s'avère que c'est la responsabilité de chacune des écoles de choisir le traiteur qui convient, même si ce dernier doit être autorisé par la CSDL.

Il existe une politique non contraignante par exemple pour la friture, etc.

Par exemple, à l'école internationale, c'est le même traiteur que dans certaines écoles privées.

Mme Lacombe précise que son questionnement n'est pas au niveau du goût des plats, mais plutôt la salubrité du traiteur. C'est donc la responsabilité du CÉ des écoles de s'assurer que le traiteur ne figure pas sur la liste des traiteurs insalubres.

7. Modifications aux règles de régie interne (détail en annexe) :

Après discussion sur la façon dont le comité de parents pourrait utiliser les sommes, par exemple faire un don à un organisme, une école, etc., il est proposé par Sylvain Martel de modifier l'annexe 2 des règles de régie comme suit :

Montants et modalités des frais remboursés aux représentants au CP :

Déplacement : 8\$/séance, réunion ou session de travail, excluant la dernière réunion de l'année, qui a généralement lieu en juin)

8. Avis sur les critères d'inscription;

Pour les critères d'inscription, un lien vers un formulaire à remplir a été envoyé au comité de parents. Comme le comité doit répondre une seule fois, il est décidé de passer à travers chacune des questions et d'y inscrire tous les commentaires recueillis.

- 4- Soucis pour transmettre l'info aux parents pour les nouveaux enfants
Favorable
- 5- (Changer l'ordre des principes pour favoriser les HDAA)
Favorable
- 6- Période inscription secondaire : en même temps que le primaire
- 7- Article 2.2.3 :
- 8- 2.3.1 Favorable
Continuer à l'école fréquentée si est en transfert obligatoire
- 9- 2.4.1 Favorable
- 10- 2.5.7
Le texte devrait être clarifié
- 11- 3.2.2 explication donnée sur le surplus qui est dans les matières et non dans les écoles. Par exemple, un élève qui devrait reprendre ses math de 3^e secondaire, mais qu'il n'y aurait plus de place. Favorable. Clarification suggérée. et compréhension, école la plus éloignée ?
 - 3.5.1 Favorable
 - 3.5.2 Favorable
 - Articles retirés : favorable
 - 3.8.1 Favorable
 - Étape 2 : Volontariat favorable
 - 3.8.3 étape 3 : favorable
 - 3.9 tableau commentaire : A-1 HDAA en classe régulière (enlever qui a réintégré) qui n'est pas en retard c'est possiblement parce qu'il est protégé.
 - B- Incluant le préscolaire.
Favorable
- 12- 3.10 Modalité de départage en cas d'égalité : Note 11 : éclaircir débiter par l'école la plus éloignée.
- 13- Tableau pour les choix d'écoles : retirer qui a réintégré. Important de prioriser les EHDAA. Favorable
- 14- Départage en cas d'égalité au 3.12 : favorable
- 15- Question 45 : mettre 4.

CP 2018-12-10-005

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

9. Avis sur les horaires 2019-2020;

Pour la toute première fois, les CÉ sont consultés sur les horaires. Par contre, chacun des CÉ aurait dû être consulté sur l'horaire de son école seulement, considérant que certaines d'entre elles subissent un changement mineur, alors que pour d'autres écoles, il ya près d'1 h de différence. Par exemple, à l'école L'Orée-des-bois, ils ont déjà subi un changement de près d'1 h il y a deux ans et ils sont encore affectés cette année. Il ne faut pas oublier que le but de l'exercice est d'économiser beaucoup d'argent, actuellement la CSDL fourni plus de 2 millions au transport, pour combler le manque à gagner de la CSDL.

Considérant la diversité des opinions, le comité émet les recommandations suivantes :

ATTENDU la demande d'avis sur l'Organisation scolaire 2019-2020 par la résolution CE 2018-2019 numéro 075;

ATTENDU le Projet d'horaires d'entrée et de sortie des écoles primaires et secondaires pour l'année scolaire 2019-2020;

ATTENDU la formule choisie de réponse à la consultation sous forme d'un formulaire en ligne;

ATTENDU l'obligation de répondre à la question sur l'appréciation globale du projet horaire 2019-2020 afin de pouvoir soumettre les commentaires du Comité de parents via le formulaire en ligne;

ATTENDU l'absence de choix neutre à la question sur l'appréciation globale du projet horaire 2019-2020 dans le formulaire;

ATTENDU l'impossibilité pour les membres du Comité de parents d'arriver à un consensus sur la note à donner pour l'appréciation globale du projet horaire 2019-2020.

Il est proposé par Jacques Lorrain, représentant de l'école L'Orée-des-bois
Et résolu

QUE le Comité de parents soumette son avis par voie de résolution;

QUE le Comité de parents salue les efforts de l'Organisation scolaire et du transport pour respecter les demandes et préférences des parents recueillis lors des deux sondages à ce sujet en 2017;

QUE le Comité de parents souligne son appréciation que la Commission scolaire procède à une consultation des milieux au sujet des horaires de classe;

QUE la Commission scolaire étudie et évalue méticuleusement les suggestions et commentaires de chaque milieu afin que leurs besoins et préoccupations soient écoutés et respectés;

QUE les changements d'horaires de plus de 30 minutes sont inacceptables, sauf si la demande vient du milieu;

QUE les changements d'horaire d'une heure sont insoutenables et inadmissibles (ex. L'Orée-des-bois), sauf si la demande vient du milieu;

QUE les écoles dont les élèves sont presque à totalité marcheurs ne devraient jamais avoir à changer leur horaire (ex. l'Aquarelle), sauf si la demande vient du milieu;

QUE la Commission scolaire prenne des mesures pour évaluer et ajuster le transport scolaire selon l'usage réel des services, afin d'éviter des circuits aux autobus remplis à une fraction de leur capacité;

QUE la Commission scolaire procède à une réévaluation complète et rigoureuse des zones dangereuses dans le but de favoriser le transport actif et qu'elle sollicite la participation de la Ville de Laval dans cet exercice.

10. Proposition d'encadrement des consultations dans les écoles;

Remis en janvier, résolution à venir.

Les CÉ ont besoin d'un outil, les commissaires parents apporteront le sujet au conseil des commissaires

CP 2018-12-10-007

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Campagnes de financement;

Reporté en janvier

12. Varia;

12.1 Aucun

13. Date de la prochaine séance ordinaire du Comité de parents;


La prochaine rencontre aura lieu le lundi 21 janvier à 19 h.

14. Levée de la séance.

L'ordre du jour étant écoulé, la levée il est proposé par Patrick Martin représentant de l'école CQPEL de lever l'assemblée à 22 h 30.

CP 2018-12-10-008

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Patrick Martin
Secrétaire exécutif

Sylvain Martel
Président